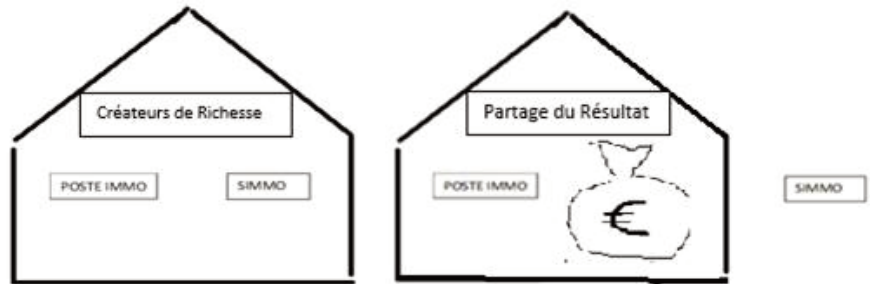


# Le PACS du diable !

Depuis 2009, POSTE IMMO a créé un fonctionnement hybride basé sur une dualité de statuts : LA POSTE (personnel SIMMO aujourd'hui) et POSTE IMMO ■ Cette situation a marginalisé le personnel de SIMMO ■ La Direction a fait fi des alertes faites par le personnel lors des audits « bien être et performances », et continue de façon jusqu'au boutiste dans son erreur, faisant croire au personnel des DAST qu'ils sont intégrés dans la maison POSTE IMMO.

## Intéressement

La Direction Générale dans sa communication, fait force de préciser aux collègues de "SIMMO", qu'ils sont dans la même maison que "Poste Immo" (sur l'écran se dessine une maison), et les résultats flatteurs continuent de défiler alors que la direction générale sait que l'intéressement de PI ne sera pas distribué aux salariés de SIMMO (La Poste).



Quelle gymnastique intellectuelle tordue demandée au personnel de SIMMO !

Une torture mentale ! Il faut qu'ils comprennent qu'ils font partie de la maison PI pour le travail mais pour la distribution du résultat... Ils restent en dehors de celle-ci !!!

## Prime sur objectifs ou des parts très variables...

Les objectifs sont fixés par Poste Immo et communs aux salariés des deux entités mais sur Poste Immo la part variable représente jusqu'à 10% du revenu annuel d'un salarié, et cela a un sens. Par contre, côté Poste maison mère, l'enveloppe partagée n'a rien à voir. Elle est réservée à certains avec un maximum de 5% du revenu annuel !

A cette différence de traitement, la direction répond notamment lors du Comité Technique National de La Poste du 13 juin 2018 :

« L'écart d'intéressement est certes notable, de 1 à 10 mais à l'inverse personne ne parle de la semaine de congés voir des 10 jours supplémentaires, qui se trouve de l'autre côté de la balance. La question du double statut se pose, mais

elle n'est pas forcément pénalisante dans la façon de conduire les affaires ».

Que le directeur nous démontre cet écart approximatif de 5 jours (1 semaine) à 10 jours !

## La confusion savamment entretenue... Mais les chiffres parlent !

Le directeur de SIMMO, qui est aussi le patron de POSTE IMMO, confond statut des entreprises et droit du personnel, c'est peut-être dû à sa double casquette... Déjà, la cour des comptes en 2015 avait relevé la problématique du double statut et les problèmes de gestion qu'elle engendre.

**Si l'on fait un focus sur la part variable et l'intéressement, c'est édifiant ! Sur la part variable, l'écart en défaveur du personnel SIMMO est de 1500€ (sur la base d'un revenu de 30 k€). Sur l'intéressement, l'écart est de 3 500 euros !**

**Soit depuis 2012 (7 ans) date de la dernière réorganisation (CDSP) du personnel La POSTE / DOI : 35 000€ !**



## **Nouvelle organisation 2019 à venir**

Les agents de La Poste "Solution Immobilière", après avoir été éjectés des DAST sont "intégrés" dans la filière "Solutions Immobilières".

Ils n'ont pas leur mot à dire, ils sont dilués dans les effectifs mais ne bénéficient d'aucun des avantages attribués aux agents de POSTE IMMO.

Pourtant les objectifs de résultats sont fixés par POSTE IMMO, les fiches de poste sont élaborées par POSTE IMMO. Pardon, pas les fiches de poste mais LA fiche de poste. Nous nous expliquons, les inspecteurs de parc, les chargés d'affaires et les contrôleurs de sites deviennent des gestionnaires techniques. Trois métiers différents avec des compétences, des grades, des statuts et des rémunérations différentes auront une fiche de poste unique et identique ! Même combat pour les RLMOA !

Ce n'est sûrement pas dans un souci d'économie d'encre, de papier et d'énergie. Le "développement durable" aurait bon dos. D'ailleurs, chez POSTE-IMMO, les patrons s'auto-proclament écolos, mais ils ne partagent pas le « gâteau ». Non, il s'agit tout simplement de la mise en place de la flexibilité à tous crins !

## **Et la gestion locative ?**

La gestion locative sera pleinement intégrée au pôle CGA, mais il n'est toujours pas question de leur proposer de rejoindre POSTE-IMMO, on se demande toujours pourquoi ...

En effet, contrairement aux idées reçues, la gestion locative est génératrice de profits directs (Gains pour les métiers). Sur l'année 2018, plus de 600.000 € rien que sur l'IDF (renouvellements de baux, renégociations de loyer...).

Le siège de POSTE-IMMO ne semble pas vouloir reconnaître cette participation à son propre résultat. Les collègues de SIMMO veulent être écoutés et ne sont pas prêts à brader ses compétences et son travail. SIMMO est contributeur de la création de richesse à POSTE-IMMO et souhaite être reconnu à sa juste valeur, comme les agents de POSTE-IMMO. SIMMO ne veut plus être la main d'œuvre à bas coûts de PI.

**A travail égal, intéressements et primes égales, SIMMO ne veut plus être le sous-traitant de PI !**

## **Des négociations doivent s'ouvrir !**

**Il est impératif de se mettre autour d'une table pour discuter des inégalités liées à la différence de statut, et les sujets ne manquent pas :**

- Le nombre de jours de RTT ;**
- La possibilité de cumul des jours de RTT ;**
- La possibilité de poser des congés jusqu'à la fin mai ;**
- Les conditions d'attribution des Chèques vacances ;**
- Le niveau de remboursement des frais de repas ;**
- Les chèques cadeaux de fin d'année ;**
- La prise en charge de la Mutuelle ;**
- La prime d'intéressement ;**
- Le calcul de la "part variable" ;**
- Le niveau d'abondement de l'épargne salariale ;**

## **SUD revendique l'égalité de traitement :**

- Pour la rémunération ;**
- Pour l'intéressement et la participation.**